

Nous partageons sans réserve les valeurs des mouvements d'éducation populaire : une démarche d'éducation émancipatrice reposant sur l'acquisition de savoirs et sur l'action. La mise en responsabilité des acteurs, dans un cadre de mixité sociale, permet d'apprendre à co-construire, à co-réaliser et entraîne la valorisation de chacun.

Les domaines pour promouvoir l'éducation populaire sont nombreux : la culture (pour qu'elle devienne accessible à toutes et tous), le sport, les « colos », les classes découverte, les chantiers de jeunes, les « jobs » d'été, la coopération solidaire, les échanges internationaux. Dans ces domaines des collectivités peuvent être forces de propositions ou parties prenantes des projets des associations.

L'idée de projets pluriannuels, plutôt que le saupoudrage, est pertinente parce qu'elle donne un sens à l'action et une lisibilité dans le temps à la fois technique et financière, nécessaire aux partenaires. Ces projets doivent être conduits autant dans les zones rurales que dans les zones urbaines et doivent s'adresser à toutes et tous sans exclure pour raisons financières. Cette volonté politique a des implications financières à prendre en compte lors des choix des projets à retenir.

Plutôt qu'une vice-présidence en charge de l'éducation populaire, il est plus important de pouvoir dégager un budget annuel significatif. Nous pouvons nous engager à ce que l'éducation populaire ne soit pas un parent pauvre des arbitrages budgétaires, sans ignorer les contraintes financières du département suite aux réformes de la fiscalité locale entreprises par le gouvernement.

Marie-Noëlle Vonthron
Nicolas Foureau
Canton Alençon 1